

CONFORMITE DES DEVIS ET FACTURES DANS LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS

🔼 Public Concerné

Artisans, chefs d'entreprises, chargés d'affaires et salariés Aucun prérequis

Objectifs

Formailser les documents établissant les engagements respectifs

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur Qulifié spécialisé Bâtiment

Moyens pédagogiques

Support de cours Réflexion de groupe Echanges de pratiques Mises en situation

Le devis :

- Mentions spécifiques obligatoires sur un certificat de louage-ouvrage
- Les documents annexes au devis CCAP PLAN : réserve de propriété, actualisation et révision des prix, compétences juridictionnelles
- Atttestation d'assurance professionnelle dans le Bâtiment
- La TVA à taux réduit pour travaux dans l'habitat : qui est concerné, conditions, particularités

La réception de travaux :

Pré Requis

Parcours pédagogique

- Définitions
- Normes
- Modalités
- Garanties de la prestation (décennale, biennale, garantie du parfait achèvement)

La facturation:

- Mentions obligatoires sur la facture de l'artisan du Bâtiment
- Les différents types de factures (situations de travaux et décompte général et définitif)

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis Attestation de formation

U Durée **Effectif**

14.00 Heures De 5 à 12 Personnes Jours

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives.

ENTREPRISE		
Raison sociale :		
Forme sociétaire : Entreprise	e Individuelle SA	SARL Autres:
Adresse:		
CP: Ville:		
Tél. fixe :	Tél. Port :	
Mail :		
Code NAF :	SIRET :	
Activité principale :		
PARTICIPANT (S)		
Sexe : M F Aut	tre Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Statut :	Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire :		Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
3		Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :		
Dates :	Lieu de formation :	
Sexe: M F Aut	re Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Statut :	Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire :		Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
•		Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :		
Dates :	Lieu de formation :	
Sexe: M F Aut	re Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Statut :	Gérant non salarié Salarié
Mail du stagiaire :		Gérant salarié (ayant un bulletin de salaire)
		Président Conjoint collaborateur
Est intéressé par la formation :		
Dates :	1 . 1	
Dutes.	Lieu de formation :	

Bulletin d'inscription à retourner par mail ou par courrier :

CAPEB 02 - 18 rue Buffon - 02000 LAON

Tél.: 03 23 23 09 10 - Mail: formation@capeb02.fr

www.afolor.fr

CONDITIONS, COUTS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 - Inscription

Toute inscription nécessite le renvoi du présent bulletin d'inscription dûment renseigné. À réception du bulletin d'inscription, AFOLOR adresse à l'entreprise une convention bilatérale de formation et le programme pédagogique du stage.

L'inscription du stagiaire sera définitive après retour à AFOLOR de la convention bilatérale de formation complétée et signée

2 - Coûts

AFOLOR est exonérée de T.V.A. Pour connaître le coût du stage qui vous intéresse, contactez AFOLOR.

Pour les prises en charge des coûts de formation, votre Organisation Professionnelle, service de proximité des fonds d'Assurance Formation vous aide et vous conseille dans vos démarches administratives

participants, d'annuler la prestation jusqu'à 2 jours avant la date 5 - Contentieux prévue de déroulement de ladite prestation. AFOLOR en informe l'entreprise. Aucune indemnité ne sera versée à l'entreprise à raison d'une annulation du fait d'AFOLOR.

4 - Annulation du stagiaire

En cas d'annulation de l'entreprise ou du participant à moins de 48 heures ouvrées avant le début de l'action de formation, AFOLOR facturera le coût des sommes qu'il aura réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L.6354-1 du Code du Travail, sauf cas de force maieur avec iustificatif (maladie, accident de traiet). Cette indemnité n'est pas imputable sur l'obligation pour les entreprises de participer au financement de la formation professionnelle prévue par l'article L.6331-1 du Code du travail. Elle ne peut donc faire l'objet d'aucune prise en charge financière par les organismes paritaires AFOLOR se réserve la possibilité en cas d'insuffisance de collecteurs agrées ou fons d'assurance formation.

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de commerce de Nancy sera compétent.

6 - RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en application dans l'Union Européenne le 25 mai 2018. Ce règlement vise à protéger vos données personnelles. Ainsi, nous sollicitons votre accord pour continuer à vous adresser notre catalogue. Si vous souhaitez continuer de le recevoir, ne changez rien. Dans le cas contraire, vous pouvez vous désinscrire en nous adressant un mail à l'adresse suivante : nathalie@afolor.fr

Nous vous rappelons que vous avez un droit d'accès, de modification ou de suppression de vos données. Sans nouvelles de votre part, nous conserverons votre contact dans notre base de données.





ENTREPRISE	(à compléter par le chef d'entreprise)	
Objectifs attendus - Dans que	els buts souhaitez-vous suivre cette formation ?	
Commentaires :		
PARTICIPANT	(à compléter si le participant n'est pas la même personne que le chef d'entreprise)	
Objectifs attendus - Quelles s	sont vos attentes et vos besoins par rapport à cette formation ?	
Commentaires :		
Cachet entreprise		
		Ł
	e handicap, merci de nous le préciser afin de vous accueillir ions :	

Ces informations sont destinées à être transmises au formateur ainsi qu'au responsable Handicap d'AFOLOR afin de préparer au mieux votre accueil.

